



Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**ACCOMPAGNANT EDUCATIF  
PETITE ENFANCE**

**CAPA AEPE - Niveau 3**

Diplôme du Ministère de l'Education nationale

**100% de réussite\***

**SE FORMER EN APPRENTISSAGE**

**Conditions d'entrée**

Avoir entre 16 \* et 29 ans révolus  
Avoir obtenu un diplôme de niveau 1 (CAP, BEP) ou supérieur .  
\* 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème  
**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

**Accès à la formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation**

**Poursuite d'études**

- concours ATSEM
- Auxiliaire Puériculture...

**Métiers et activités**

Professionnel de l'accueil et de la garde d'enfant en établissement d'accueil du jeune enfant, en école maternelle, en maison d'assistants maternels... Environnement de travail: en intérieur ou extérieur si encadrement de sorties ou activités plein air

**Objectifs de la formation**

**Obtenir un niveau 3**

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Etre capable de mettre en œuvre, individuellement et/ou collectivement, les différentes activités d'animation et d'éveil, de soins au quotidien, d'aide pédagogique, d'entretien des espaces de vie, et les activités liées à la collaboration avec les parents et les professionnels chargés de la garde, l'encadrement et l'accompagnement de l'enfant et de participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique.

## Organisation de la formation

**Durée de la formation: 420h / an en 1 an**

Modalités d'alternance: 1 années en alternance : 12 semaines de cours au CFA + 35 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques: modules théoriques, techniques et pratiques

## Individualisation du parcours

Possibilité, en tenant compte des acquis académiques et des résultats aux tests de positionnement

## Contenu de la formation

### Modules de formation

#### **UP 1 Accompagner le développement du jeune enfant**

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

#### **UP 2 Exercer son activité en accueil collectif**

Inscrire son action dans le réseau des relations enfant - parents - professionnels exercer son activité en école

#### **UP 3 Exercer son activité en accueil individuel**

Exercer son activité à son domicile, celui des parents, ou en Maison d'Assistants Maternels

## Modalités d'évaluation

L'examen comporte 3 épreuves ponctuelles terminales. Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

## Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche  
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat)  
Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (cf: grille des salaires)

\*taux de l'année n-1

## Nous contacter

**Centre de Formation d'Apprentis  
Agricole Piémont-Pyrénées**  
16, rue Olivier de Serres  
31800 Saint-Gaudens

**Référent administratif:**  
Annick Sengès  
Tél : 05.61.94.55.09  
cfa.st-gaudens@educagri.fr  
**Référent pédagogique :**  
Stéphanie Dinnat